EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2020

Conseillers en exercice: 27

Convocation du 22 juin 2020

Présents à la séance : 27

<u>Présents</u>: Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN – Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Inès DIAS - Johan DURQUE

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION N° 5

<u>OBJET</u>: COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID) ARTICLE L. 2121-32 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Madame le Maire fait part à l'assemblée que conformément aux prescriptions de l'article 1650 du Code Général des Impôts, la durée du mandat des membres de la Commission Communale des Impôts Directs est la même que celle du mandat des conseillers municipaux et que de nouveaux commissaires doivent être nommés après le renouvellement général des Conseils Municipaux.

Cette commission est composée :

- du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- de 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants.

Elle a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale. La désignation des commissaires est effectuée par le directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables proposée sur délibération du conseil municipal.

Madame le Maire propose la liste suivante à adresser à la direction départementale des finances publiques :

| COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS DE LE BREUIL | |
|--|----------------------|
| Membres titulaires | Membres suppléants |
| GUILLEMIN Pascal | MARLOT Daniel |
| PEREZ Marjorie | LACOUR Michel |
| MARLOT Jean-Baptiste | LORDEY Daniel |
| PERNETTE Jocelyne | SEGAUD Serge |
| SAVRE Jean | DURAND Daniel |
| PILLOT Bernard | LESAVRE Maurice |
| DUBAND Daniel | STEPHAN Jeannine |
| LEQUIN Marie-Thérèse | MULOT Michel |
| DI GANGI Rosa | MOINE Jean-Luc |
| PEREZ José | CORDELIER Emmanuelle |
| BOI Yannick | |
| COULEZ Roger | |

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'adopter la proposition du Maire,

ADOPTÉ: à l'unanimité des membres présents.

Fait à Le Breuil, le 30 juin 2020.

Chantal CORDELIER Maire

- Transmis au représentant de l'État le : 30 juin 2020

- Publié le : 30 juin

Certifié exécutoire pour avoir reçu à la Préfecture et publié, affiché ou notifié le

3 0 JUIN 2020

LE MAIRE,

